



**Plus de 800  
agents déclai-  
rés COVID 19**

**Depuis le dé-  
but de la crise**

**Une perte de  
200 euros en  
moyenne par  
agent**

**Faites vos  
comptes !!!**

**Syndicat CGT CHUGA**

[syndicatcgt@chu-grenoble.fr](mailto:syndicatcgt@chu-grenoble.fr)

Tel: 04 76 76 51 03

Site internet :

<http://www.cgt-chuga-ght.fr/>

**Syndicat CGT CH Voiron**

[syndicat@cqtch-voiron.fr](mailto:syndicat@cqtch-voiron.fr)

Poste 3801  
04 76 67 15 38

Sur intranet CHV :

[http://intranet.ch-voiron.pri/  
SYNDICATS/](http://intranet.ch-voiron.pri/SYNDICATS/)

**« Quoi qu'il en coûte ! »**

**Mais qui paye ?**

### **Jour de carence versus valorisation du Ségur**

Depuis 2018 le gouvernement a restauré la journée de carence des fonctionnaires, consistant au non-paiement du premier jour d'un arrêt-maladie. Cette mesure est idéologique et économique.

Par cette mesure, le gouvernement s'attaque aux fonctionnaires encore une fois considérés comme privilégiés et responsables du déficit public. À la lumière de la crise sanitaire, on mesure aujourd'hui le ridicule de cette idéologie.

**Rappel :** Les infirmier-e-s des hôpitaux français sont parmi les plus mal payés d'Europe voire du monde (source de l'OCDE 2017). La réalité de cette mesure, c'est 270 millions d'euros d'économie faits sur le dos des fonctionnaires. L'instauration d'un jour de carence implique la perte de près de 5% du salaire mensuel en cas d'arrêt maladie. Cette journée de carence n'est pas justifiée. En 2015 le gouvernement publie une étude sur l'absence pour raison de santé en lien avec les conditions de travail. Cette étude démontre que la dégradation des conditions travail et de la santé est liée aux nouvelles organisations de travail « innovantes » qui viennent de l'industrie.

**Rappel :** 2/3 des salariés du privé ne sont pas concernés par les jours de carence. De qui se moque-t-on !!!

La journée de carence ne lutte pas contre l'absentéisme. La lutte contre l'absentéisme passe par l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation des effectifs. Quelles sont les mesures mises en place par le gouvernement pour lutter contre les suicides, contre les burn-out ou la souffrance au travail ? Rien !

### **Encore plus grave :**

La journée de carence est maintenue en cas d'arrêt travail pour COVID19, alors que le Ministre de la Santé avait annoncé la reconnaissance systématique et automatique de la maladie professionnelle. Le jour de carence entraîne une perte salariale de 5%, mais aussi une baisse de la prime de service qui intègre l'absentéisme dans son calcul.

En cas d'arrêt de 7 jours, la revalorisation Ségur s'évapore. Cette situation n'engage pas les agents à s'arrêter, ni même à se faire dépister, alors qu'ils sont en contact avec des patients vulnérables par définition.

**Qui paye le « quoi qu'il en coûte » ?**

**Encore les plus fragiles.**